

# culture enjeu

LES CRÉATEURS  
L'ARGENT  
LE PUBLIC

[www.cultureenjeu.ch](http://www.cultureenjeu.ch)

N°61 • MARS 2019

## La Fête des Vignerons

Une pluie  
de millions







CE CHÂTEAU-BLOUAI A DU BOUQUET...



PAS MAUVAIS. CE CÔTES-DU-CHARLAI...



TU FAIS QUOI ?



JE M'ENTRAÎNE POUR LA FÊTE DES GÑIVERONS VIGNE...

PPFF

PAS BÊTE...



ON PEUT ÊTRE LIBERTAIRE ET AIMER LES TRADITIONS

A L'AISE BLAISE

Hofmann, librettiste



PAUVRE IGNARE ! LA FÊTE DES VIGNERONS EST UNE CÉLÉBRATION DE LA NATURE, DE LA VIGNE ET DU TRAVAIL DES VIGNERONS ! EN AUCUN CAS CELLE DE L'IVROGNERIE !

Z

A BOIRE !

ES-TU JAMAIS ALLÉ À LA FÊTE DES VIGNERONS ?



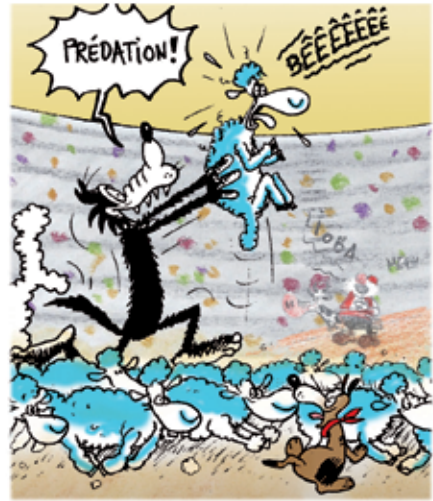
BIEN SÛR ! JE SUIS ALLÉ À LA FÊTE DE 1999 ! J'Y AI VOLÉ UN DE LEURS FAMEUX MOUTONS BLEUS... ET JE L'AI MANGÉ !

Quoi ?

TU ES FOU !



INFILTRATION



PRÉDATION !

BEEÉÉÉÉ



LA FÊTE TRAITÉ DE LA RELATION DE L'HOMME ET DE LA NATURE, DE LEUR RENCONTRE, DE LEUR PASSION, DE LEUR DÉPENDANCE...

TU PLANES STEPHANE

Blok, librettiste



REPLI STRATÉGIQUE...

WAF WAF



IL ÉTAIT TENDRE ET JUTEUX, LÉGÈREMENT HALUCINOGENE, AVEC UN PETIT GÔT DE CHARDONNE...

QUELLE HORREUR !

MIAM

BLASPHEME !

MANGER UN MOUTON BLEU DE LA FÊTE, C'EST PIRE QUE MANGER UN ENFANT !



CECI DIT, LA FÊTE COÛTE UN MILLIARD...

CENT MILLIONS !

TANT QUE LE VIN EST BON...

PEUT-ÊTRE BEUCOUP EN TOUT CAS !

CET ARGENT AURAIT DU ALLER À DES ARTISTES LOCAUX BIEN DE CHEZ NOUS !



Ouais, sûr ! ILS AURAIENT PU S'EN PAYER DU PINARD AVEC CE POGNON !

hi hi

PPFF



SANTÉ !

CONSERVATION DES ESPÈCES !

À LA REVANCHE...



# Édito

## Une Fête toujours plus grande

Par Chantal Tauxe, rédactrice en chef

**P**our vivre, une tradition doit-elle toujours viser plus grandiose ? Comme l'art du pizzaiolo napolitain ou la culture de la bière en Belgique, la *Fête des Vignerons* appartient au patrimoine culturel immatériel, établi par l'UNESCO. Première tradition vivante de Suisse à bénéficier de cette reconnaissance, elle y figure depuis 2016, alors que Lavaux, le vignoble qu'elle célèbre, est entré en 2007 dans la liste du Patrimoine mondial de l'humanité, elle aussi créée par l'UNESCO. Le site de l'organisation rappelle le caractère régional et bénévole de la manifestation, dédiée aux métiers de la vigne.

Dans un article érudit, Joël Aguet retrace l'origine et les développements de la Fête. Il nous livre une enquête historique sur le rôle que les artistes y tiennent peu à peu. Il démontre à quel point la tradition a évolué. En 222 ans et 12 éditions, le rite veveysan est passé du joyeux cortège à un fastueux méga-spectacle rivalisant avec les superproductions internationales type Cirque du Soleil. Par rapport à 1999, le budget pour le millésime 2019 n'a rien moins que doublé. Cette gigantisation, devisée à 99 millions de francs, sert-elle encore l'hommage aux durs métiers de la vigne ou ne comble-t-elle que les spectateurs avides d'émotions fortes et de communion identitaire ? La démesure est-elle fille de l'ivresse ou de notre époque ? Le show peut-il ne répondre qu'à sa propre logique alors que nombre de ceux qui, en Suisse, travaillent la terre peinent à trouver une rentabilité ?

La popularité de la *Fête des Vignerons* ne devrait pas interdire quelques interrogations sur son sens, l'ampleur inédite de cette édition et son impact. Sans remettre en question la célébration de la tradition, CultureEnJeu s'est ainsi plus particulièrement demandé si le flux des millions déversés l'été prochain sur la Place du Marché de Vevey allait assécher le terreau culturel romand, riche de tant d'autres créations mais tellement dépendant du bon vouloir des mécènes.

Dépenser 99 millions de francs pour un événement, qui repose sur un important bénévolat, n'est pas banal : le budget annuel de Paléo tourne autour des 27 millions pour 230 000 spectateurs en six jours, alors que les organisateurs de la Fête comptent attirer 400 000 personnes dans l'arène en trois semaines.

L'enquête fut délicate : personne ne veut ouvertement froisser les bailleurs de fonds et contester leur envie de participer à une aventure, qui n'a lieu qu'une fois par génération. La course aux subventions et aux soutiens privés est une épreuve perpétuelle pour les acteurs culturels romands. Seule certitude, l'argent dépensé là, qu'il provienne de la billetterie ou des sponsors, manquera ailleurs.

Alors, que la *Fête* soit belle, comme on dit lors de l'ouverture des Jeux olympiques, dont le gigantisme est lui aussi souvent critiqué. Mais n'oublions pas que les terrasses de Lavaux, dont nous sommes tous si émerveillés, ont nourri la tradition grâce à leur sublime simplicité naturelle et à un terroir bien délimité. ■CT

## SOMMAIRE

Mars 2019 - n°61

### DOSSIER

#### Fête des Vignerons

Les artistes à la fête ?	4
L'ombre de la Fête des Vignerons	13
2019, le simulacre extatique	14

### IDÉES & DÉBATS

Les incertitudes du patriotisme à l'ère de la globalisation	16
Le collectif #KeepArcOpen se mobilise	19

La Loterie romande soutient La Fondation pour l'écrit au cœur du Salon du livre	18
---	----

La palpitation exponentielle du marché de l'art	20
---	----

Pratique du droit d'auteur	22
Impressum	22

# Les artistes à la fête ?

Par Joël Aguet



**1833**

Aquatinte rehaussée à la gouache du dispositif scénique et des estrades de la *Fête des Vignerons* de 1833, au moment de l'entrée de la troupe de l'Automne, avec Bacchus et ses porteurs noirs; la troupe des Suisses, l'Été avec Cérès en rouge et le Printemps avec Palès en bleu occupent déjà leur place sur la scène. Aux anciennes barques, sur le lac à gauche, répondent à droite, du côté du Château de l'Aile, deux modernes bateaux à vapeur du Léman, convoyeurs de public. La qualité du dessin et la technique utilisée désignent Théophile (Christian-Gottlieb) Steinlen comme auteur de cette vue (48 x 71 cm; coll part.)



Comment se sont fabriqués artistiquement les spectacles des **Fête des Vignerons de Vevey** ? Les onze grands spectacles organisés depuis 1797, une fois par génération, montrent une lente évolution dans le respect des artistes. Malgré la nette tendance à l'augmentation de participation, d'engagement, d'ampleur d'une réalisation à l'autre, jusqu'à celle qui sera présentée cet été, les pouvoirs de décision ne se confient ou se délèguent jamais que parcimonieusement.





**1791**

Le boustrophédon (ou «cheminement du bœuf») est le mode de représentation privilégié des cortèges royaux, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, et des défilés festifs veveysans dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ici, le sens de lecture part du «A» en bas à gauche jusqu'au bout de la ligne à droite, puis remonte la suivante de droite à gauche, et ainsi de suite, de A à G, de H à O, de P à T, de V à Z puis 1 et 2, et de 3 à 7. Au centre, on remarque le char des quatre saisons, thème repris pour organiser l'ensemble de chacune des Fêtes suivantes. Planche dépliant parue avec la *Description de la Société des Vignerons*, brochure de 32 pages, S.l., s.n., s.d. [Vevey, Chenebié & Lörtscher, 1791].



## Du cortège...

Au début du dix-septième siècle existe à Vevey depuis un certain temps une Abbaye de l'agriculture. Nommée plus généralement Confrérie des Vignerons dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, elle se voue au bon travail de la vigne, que des membres visitent régulièrement, se réservant le droit de faire intervenir les confrères pour remettre en état des vignes mal soignées ou laissées à l'abandon : comme le déclare Bertolt Brecht dans *Le Cercle de craie caucasien*, la terre appartient d'abord à celui qui la cultive. Elle organise aussi un cortège estival à l'issue duquel les ouvriers sont invités à partager un repas offert par leurs patrons. Primitivement annuelle, cette réjouissance devient biennale puis triennale. Le banquet se tient désormais à ce rythme, dissocié du cortège qui ne se déroule plus que tous les six ans à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les défilés sont de plus en plus riches en revanche, agrémentés notamment de personnages mythologiques. En 1778, le cortège compte deux cents participants. En 1791, un des chars présente les quatre saisons ensemble, comme le montre la gravure en boustrophédon éditée pour décrire ce cortège. Cette année-là un dessinateur anonyme croque sur un long rouleau de papier les figures du défilé, l'une derrière l'autre, avec leurs costumes et leurs attributs : ce leporello resté unique sera imité plus tard.

## ...au spectacle

La transition du défilé à une forme de représentation plus organisée implique une concentration en un même point d'éléments spectaculaires, non seulement visuels, mais aussi textuels et musicaux. En ce lieu, des places assises sont aménagées pour le spectateur. Ce concept est mis au point sur la grande place du Marché de Vevey dès 1797. Élu abbé-président de la Confrérie des Vignerons le 11 juin 1797, le médecin et pharmacien Louis Levade met aussitôt sur pied un cortège qui a lieu moins de deux mois plus tard, le 10 août 1797, jusqu'à la place du Marché, devant une estrade dressée pour des spectateurs. Là, Levade prononce le discours de couronnement de deux vigneron, puis se chantent divers couplets et chœurs mêlés de danses. L'enchaînement des séquences s'organise pour la première fois selon l'ordre saisonnier, présentant d'abord le printemps avec comme figure centrale Palès, déesse qui apparaît pour cette occasion dans la Fête, puis l'été autour de Cérès, la troisième étant l'automne de Bacchus, et la dernière, celle de l'Hiver convoquait la figure biblique de Noé, le premier des vigneron, et s'achevait par la noce villageoise.

En 1797, les textes chantés rassemblés sous l'autorité de Levade passent encore à la censure du bailli bernois (deux pages

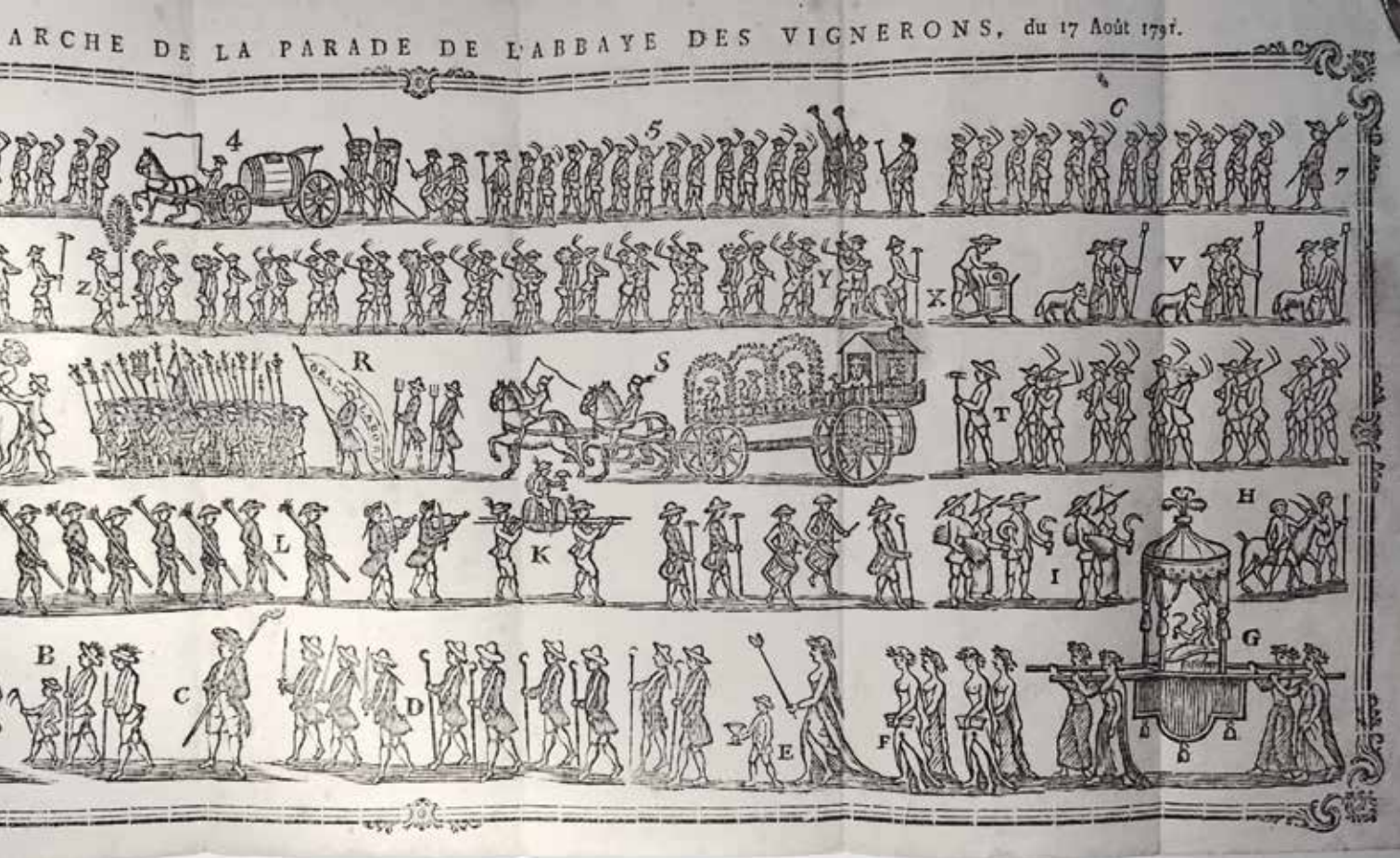


**1865**

Dans la série de Francis de Jongh, un des Faunes, posant seul, montre plus de relâchement, évoquant un peu par l'attitude corporelle des images de Far West de la même époque. La nudité apparente est aussi, bien sûr, donnée par collant et maillot couleur chair.

du livret de 1791 avaient dû être collées rendant ainsi illisible un des textes. Les couleurs portées doivent être surveillées, le bleu-blanc-rouge révolutionnaire étant interdit. La répartition du bleu et blanc pour Palès, du rouge et blanc pour Cérès, qui se retrouve dans plusieurs fêtes ultérieures, pourrait venir de ce temps de proscription des trois couleurs ensemble. Dès l'année suivante, le Pays de Vaud prend son indépendance et se fait accepter en 1803 comme l'un des cantons de la Suisse. »





## 1819 : première du XIX<sup>e</sup> siècle, seconde de Levade

Après les révolutions, les guerres napoléoniennes et les premières années de disette de la Restauration, des temps meilleurs s'annoncent enfin. Vingt-deux ans plus tard donc, la Fête de l'été 1819 est organisée en six mois, à nouveau par Louis Levade qui est encore abbé-président. Publiés en un petit livret de 24 pages, les textes des chansons apparaissent pour la première fois sous les initiales d'une demi-douzaine d'auteurs différents, dont deux en écrivent plus des trois quarts<sup>1</sup>, et la musique arrange des airs connus. Cette année-là est chanté pour la première fois le *Ranz des vaches*, en patois gruérien, conservé depuis lors comme un moment fort de chaque édition. Le spectacle fut présenté le 5 août avec 600 figurants, devant trois estrades de la Place du Marché offrant 2000 places assises et d'autres debout. Il dura un peu plus que prévu : le cortège et les danses devant les stations en ville furent renvoyés au lendemain 6 août. En guise de leporello, huit gravures dépliantes totalisant trois mètres et demi furent éditées cette année-là à la fin de l'ouvrage *Description de la Fête des Vignerons* [...] 1819 sans qu'apparaisse le nom du ou des auteurs de la publication, ni du dessinateur.

## 1833 : on devine des artistes

Décidée fin mars, la fête de l'été 1833 fut donc préparée en quatre mois et demi. Cette année-là encore, les noms des auteurs du livret restent dissimulés derrière des initiales peu transparentes. On sait que la Confrérie confia la conception de la musique à Constantin et Samuel Glady (père et fils) parce qu'ils se souciaient d'en faire parler. Des costumes restent les reproductions des dessins de Théophile (Christian-Gottlieb) Steinlen, peintre immigré de Stuttgart, marié à

Vevey en 1820 et devenu en 1832 bourgeois de la ville où il commençait à enseigner le dessin au collège (plusieurs de ses neuf enfants seront peintres et son petit-fils Théophile-Alexandre le fameux dessinateur des Chats et du cabaret parisien le Chat noir) : il est désigné co-éditeur dans les journaux du grand leporello de 15m. On peut lui attribuer aussi la vue générale de la fête en aquarelle avec les estrades contenant ensemble 4000 places assises placées devant le grand plateau carré où évoluaient les figurants et sur les deux autres côtés, les estrades peu inclinées pour des spectateurs debout. Le maître »



1865  
Dans la série de 25 photographies officielles réunies en portefeuille par Francis de Jongh, et signées sur chaque tirage, le groupe des musiciens de la Troupe d'honneur montre de la tenue : le casque, notamment, a quelque chose de gaulois, ou d'helvète.



» à danser David Constantin fit répéter les groupes chargés de danser. Menacée par une mobilisation aux frontières, la Fête rassemble pourtant 780 figurants pour les deux représentations les 8 et 9 août.

## 1851 : première Fête dans le nouvel État fédéral et progressiste

Auteur de théâtre qui s'est dédié aux grandes figures nationales, Jules Mülhauser est désigné par la Confrérie comme poète officiel. Il rédige douze des vingt textes nouveaux, cinq autres sont signés par François Oyex, enseignant, député radical vaudois autant que poète populaire; l'épique Albert Richard, le cosmopolite Marc Monnier et le bienveillant John Petit-Senn complètent l'aréopage littéraire. La musique est composée par le seul Franz Grast, de Genève. Les costumes sont dus à Pierre Lacaze, de Vevey. Les estrades de 8000 places sont en trois parties, et l'arène rectangulaire ainsi délimitée est fermée au nord par trois arcs de triomphe servant aux entrées des divinités, dispositif qui sera repris par les quatre fêtes suivantes. Répartis en six troupes – une par saison, plus la troupe d'honneur et celle des Suisses – les 900 figurants évoluent selon les chorégraphies réglées par le maître à danser Benjamin Archinard et donnent trois représentations les 7, matin et après-midi, et le 8 août. La conduite des chœurs et des orchestres est confiée à Ernest Maschek, ancien directeur des concerts helvétiques.

## 1865 : dans la continuité

En 1865, le délai de réalisation passe à une pleine année. La commission littéraire de la Confrérie commence par faire appel aux poètes de la région et, très vite débordée par le matériel reçu, nomme à nouveau Jules Mulhauser. Le plan des sujets et de leur succession ressemble donc à celui de la fête précédente, mais à l'exception des emprunts traditionnels, tous les textes sont nouveaux. Semblablement, désignés pour la seconde fois, le musicien Franz Grast, le costumier Pierre Lacaze et le répétiteur Benjamin Archinard réalisent à nouveau partitions, costumes et chorégraphies originaux. Disposés en U et dus à Louis Tavernay, les gradins contiennent 10500 places entourant un vaste quadrilatère s'ouvrant au nord sur trois portiques dessinés par Ernest Burnat. Cette Fête voit se développer les allusions confédérales, notamment à travers le dernier groupe des vingt-et-un couples des Amis de la noce représentant chacun l'un des can-



1865

Une photographie « couleur » de 1865, prise par de Jongh, en atelier. Il s'agit donc d'une commande privée: une légende manuscrite au verso signale qu'il s'agit du « Cousin Meyer-Richard », un des suivants de Palès dans le groupe du Printemps: la gouache ajoutée sur la photographie a mal tenu sur le papier photographique.

tons suisses entourant les mariés, Vaudois. Les 1200 figurants donnent trois représentations dont la musique est dirigée par Henri Plumhof, allemand installé à Vevey dix ans plus tôt et rapidement adopté pour son activité incessante en faveur des fanfares et chœurs régionaux. Le leporello de près de cinq mètres dessiné par Heinrich Jenny, édité à Vevey, lithographié à Soleure, donne un aperçu des groupes virevoltant, dans le goût des descriptions de festspiele alémaniques. Plus compliquée à obtenir, la nouvelle invention qu'est la photographie semble encore réservée à une petite élite, mais les deux douzaines de grandes photos réalisées par Francis de Jongh – d'origine néerlandaise et installé l'année précédente à Vevey – conservent désormais dans toutes leurs gaucheries les attitudes corporelles.

## 1889 : musique prépondérante

La nouvelle fête est décidée en Assemblée générale le 5 février 1888 et au cours du printemps, la Confrérie fait appel à Hugo de Senger, l'excellent animateur musical, enseignant et compositeur allemand établi depuis vingt ans à Genève, maître de Gustave Doret comme d'Émile Jaques-Dalcroze. Il accepte la commande et jette ses dernières forces dans la conception de cette partition. Il s'éteindra dix-huit mois plus tard, à 56 ans. Pour le livret, il est à nouveau fait appel à plusieurs plumes, sans qu'un rédacteur officiel n'apparaisse. Le responsable dut pourtant être Alexandre Egli, »



1851

Lithographie offerte par le bimensuel *La Guêpe* à ses abonnés, la représentation du Couronnement des vigneron les p... représentations des jeudi 7 et vendredi... dessinée et lithographiée par le peintre...







1865

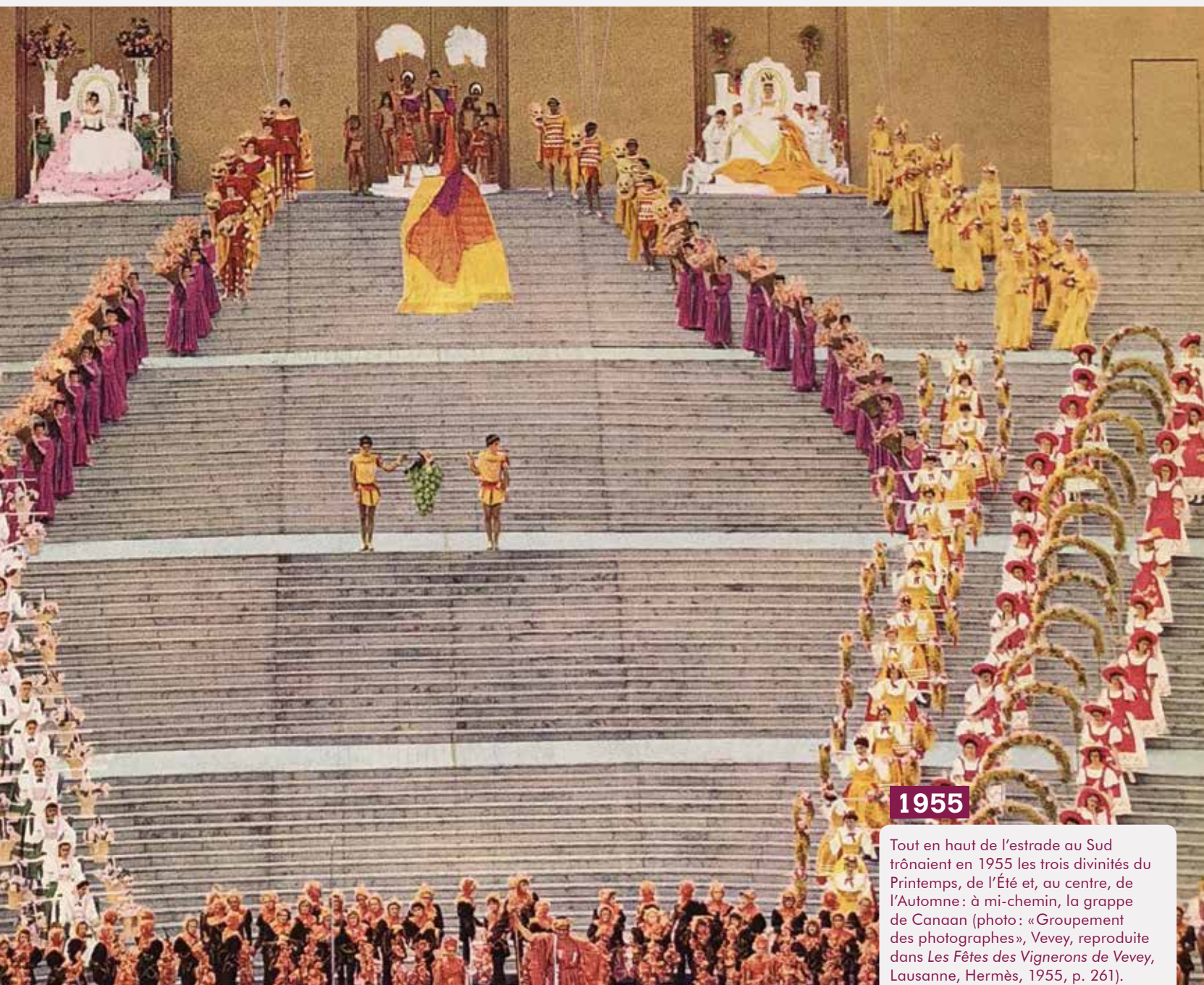
satirique vaudois  
ation de la cérémonie  
plus méritants lors des  
i 8 août 1851 a été  
e François Bocion.

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> la réputation de la Fête s'internationalise : pour celle de 1865, le *Monde illustré*, édité à Paris, fait graver le dessin de leur envoyé Godefroy-Durand qui croque la bacchanale depuis le public.



1889

Un des beaux moments du début de la Fête de 1889 fut la danse des Enfants du Printemps devant Palès. Les trois portes des divinités au fond, conçues par le décorateur Ernest Burnat, sont très aériennes et donnent au dispositif un peu l'aspect d'une fête foraine, plein de sourires.



1955

Tout en haut de l'estrade au Sud trônent en 1955 les trois divinités du Printemps, de l'Été et, au centre, de l'Automne : à mi-chemin, la grappe de Canaan (photo : « Groupement des photographes », Vevey, reproduite dans *Les Fêtes des Vignerons de Vevey*, Lausanne, Hermès, 1955, p. 261).





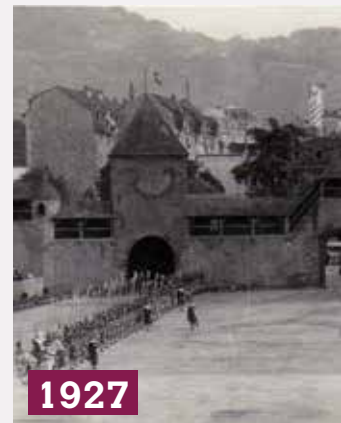
1889

Moment toujours attendu de chaque *Fête des Vignerons*, le *Ranz des Vaches*, chanté par l'un des meilleurs ténors de Gruyère, suspend le temps. En 1889, le soliste Placide Currat s'entendait – dit-on – jusqu'au sommet du Mont-Pélerin, à 4 kilomètres. (photo Fischer et Rebmann, publiée dans *l'Album souvenir de la Fête de 1889*, Lausanne, Tarin, 1889.)



1905

Les Prêtresse de Palès gardent toute leur concentration pour la photo, derrière la cantatrice Mme Troyon-Blaësi, la soliste de leur groupe. (photo parue dans *l'hebdomadaire parisien La Vie illustrée*, n° du 11 août 1905, p. 295).



1927

Le dispositif scénique de 1927 est moyenâgeuse imaginée par Ernest Morax. (carte postale n° 717, s.l. [Montreux])

qui enseignait le français au Collège de Vevey et publia plusieurs ouvrages : il signe six des vingt nouveaux textes, dont l'introduction et l'Hymne final. Parmi les autres auteurs, apparaissent le satiriste vaudois Jules Besançon (*Mémoires de l'instituteur Grimpon*), Victor Buvelot, Antoine Carteret, Isabelle Kaiser, John Kaufmann. Enseignant alors le dessin à Vevey, le peintre Paul Vallouy imagine des costumes dans un goût quelque peu opératique, avec des Égyptiens, semblant tout droit sortis de *Aïda*, pour l'orchestre de Palès par exemple. La Confrérie fait à nouveau appel au décorateur Ernest Burnat, au directeur des ballets Benjamin Archinard et à Henri Plumhof pour diriger l'orchestre. Les architectes veveysans Victor Chaudet et Henri Schobinger<sup>2</sup> sont chargés des estrades en U qui contiennent 12000 places, devant lesquelles les 1379 figurants donnent cinq représentations du 5 au 9 août. Le leporello de six mètres est dessiné par le peintre Ernest Vulliemin (à partir

des dessins de Vallouy) et imprimé en sept couleurs à Paris, en chromotypographie. La photographie développe de nouvelles techniques et commence à devenir rapide<sup>3</sup>.

### 1905 : la première fête avec un seul auteur

Décidée le 16 mai 1903, la fête de l'été 1905 bénéficie de deux ans de préparation. Né à Aigle, d'une famille originaire de Vevey, Gustave Doret est célèbre comme chef d'orchestre à Paris et compositeur : il est désigné pour écrire la musique de la nouvelle Fête. Pour le texte, on songe à un jeune auteur dramatique, de sept ans son cadet, qui fait parler de lui comme auteur de théâtre depuis deux ans à peine : René Morax. Alors que les Fêtes précédentes se déroulaient du printemps à l'hiver, le jeune dramaturge juge de mauvaise économie théâtrale et scéniquement défavorable de terminer par la morte saison hivernale.

L'Hiver devient donc sa première saison, toute d'attente, avant le resurgissement du printemps, le rayonnement de l'été et le triomphe des récoltes de l'automne, temps de l'accomplissement de l'année vigneronne. Il en écrit seul le texte, en Poète de la fête.

Le rapport de force artistique entre l'aîné et le cadet se trouve aussi notablement établi en faveur du second par la nomination de son frère, Jean Morax, comme costumier (très précis et naturaliste) et décorateur, imaginant colonnades et frontons romains pour les trois entrées des troupes, au Nord des estrades de 12 500 places. Et si Doret prend aussi part à l'exécution du projet en assurant la direction musicale, René Morax n'est pas en reste, puisqu'il se charge de la première « mise en scène », au sens de mise au point des déplacements d'ensemble : il a d'ailleurs publié ses plans comme un travail particulier de conception et de création. Six représentations ont lieu du 4



1889

La Genevoise Émilie Gautier, voyageuse, congressiste en Angleterre et auteure a peint à l'aquarelle un quai de Vevey en 1889. S'y côtoient de façon amusante divers costumes de toutes les époques, origines et couleurs, jusqu'aux belles robes du temps des spectatrices intéressées (175 / 250 mm; coll. part.).





est fermé par une muraille  
st Bieler en guise de décor  
ux], s.éd., s.d. [1927]).

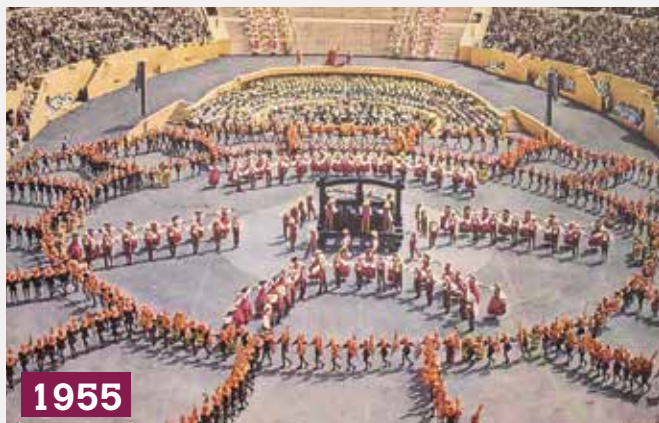


Figure colorée et tournante, la Danse du pressoir, était l'une des dernières du spectacle de la Fête de 1955 (photo: «Groupement des photographes», Vevey, reproduite dans *Les Fêtes des Vignerons de Vevey*, Lausanne, Hermès, 1955, p. 261).



Le spectacle de 1955, comme ceux qui l'avaient précédé, commençait par l'entrée des Vignerons couronnés et primés, première raison d'être de la Fête des Vignerons. L'image rend bien compte du dispositif en ovale (photo: «Groupement des photographes», Vevey, reproduite dans *Les Fêtes des Vignerons de Vevey*, Lausanne, Hermès, 1955, p. 183).

au 11 août 1905, et trois cortèges à travers la ville, impliquant les 1800 figurants. Les images photographiques de la Fête commencent à être largement diffusées par la carte postale, que publient divers éditeurs.

### 1927 : ultime nostalgie ?

Vers le milieu de ces années 20, la Confrérie fait une seconde fois appel à Gustave Doret pour la musique – cette fois organisatrice du spectacle – et s'adresse pour le livret au romancier et poète Pierre Girard. Les costumes, attributs et chars sont dessinés par Ernest Biéler, qui conçoit aussi le leporello de près de 7 mètres, comme le décor représentant une muraille de ville médiévale, avec les trois portes d'entrées habituelles. La mise en scène fut conduite par Édouard Vierne, directeur du Théâtre de Lausanne, mais, à la suite d'une cabale conduisant à son remplacement à Lausanne par Jacques Béranger, il fut aussi évincé à Vevey et remplacé deux semaines avant la première par Arsène Durec, metteur en scène français qui reprit et conduisit à son terme le travail engagé. Les 2 000 figurants évoluaient dans une arène arrondie en fer à cheval contenant 14 000 places : aux six représentations annoncées du 1<sup>er</sup> au 9 août 1927, il fallut ajouter une supplémentaire le 10 août et il y eut aussi trois cortèges à travers ville.

### 1955 : l'Olympe parisienne descend sur Vevey

Après l'utile mise sur pied en 1944 d'une «Commission préparatoire pour études préliminaires en vue de l'organisation d'une prochaine fête», la Confrérie choisit en 1947 deux artistes veveysans pour porter cette création annoncée pour l'été 1955 : l'auteur Géo-H. Blanc – directeur

des programmes de création à Radio-Lausanne, grand soutien des auteurs dramatiques romands – et le compositeur veveysan Carlo Hemmerling. Le premier réussit à trouver un verbe actif d'homme de théâtre qui suscite le mouvement et la musique d'Hemmerling, sans rompre avec le folklore, use abondamment des brillances des cuivres. Dans la quête de prestige international, le Comité de la Confrérie fait en revanche appel à l'Orchestre de la Garde républicaine, venu de Paris, comme Henri-Raymond Fost pour les costumes et des solistes du ballet de l'Opéra de Paris pour le Froid et la Bacchanale, chorégraphiés par Nicolas Zwereff. Désigné en 1951, le metteur en scène romand Jo Baeriswyl démissionna à la fin de 1953 et, finalement 18 mois avant la première, il fut fait appel au metteur en scène zurichois Oskar Eberle (francisé à Vevey en «Oscar Éberlé»). Les arènes de 1955, contenant 16 000 places, présentaient un dispositif ovale entièrement clos. Les 3857 figurants évoluèrent en partie sur un escalier scénique occupant le côté Sud, qui menait à un portique réservé aux divinités, et surtout dans les arènes principalement réservées à la représentation des travaux des humains. La fête eut lieu du 1<sup>er</sup> au 14 août 1955, pour onze représentations et trois cortèges auxquels refusèrent de participer les danseurs professionnels, jugeant cela au-dessous de leur statut.

### 1977 : la Fête des quatre Vaudois

L'auteur désigné comme Poète de la Fête de 1977 fut Henri Debluë, fondateur de la revue *Rencontre*, auteur dramatique et formateur. Il reprit l'ordre traditionnel débutant au printemps, dota l'hiver d'une grande force festive, et ajouta une cinquième saison au *finale*, celle du Renouveau, inscrivant le carré du cycle

primitif et païen des saisons dans le spectacle humaniste et chrétien. La musique moderne et riche de Jean Balissat fut aussi une construction de haute volée. Pour les costumes, Jean Monod donna libre cours à son goût pour les argentés et les couleurs fauves, imaginant un Soleil «logo» inégalé et pour la scénographie, des arènes de 15 776 places ouvertes vers le Sud, le lac, l'extérieur du pays.

Après des années de sollicitations auprès de metteurs en scène prestigieux, le choix en fut reporté au-delà de toute raison parce qu'un influent divisionnaire s'était fait un point d'honneur de ne pas nommer celui que tout désignait pour cette tâche, mais qui était objet de conscience et gauchiste reconnu : Charles Apothéloz. Désigné douze mois avant la première représentation, Apothéloz se surmena, subit une première attaque cardiaque, mais parvint à concevoir et organiser les mouvements scéniques et les répétitions de 4250 figurants pour quatorze représentations du 30 juillet au 14 août, et trois cortèges les dimanches.

### 1999 : première fête à imposer le primat du metteur en scène

Pressenti, François Rochaix proposa au Conseil de la Confrérie un concept séduisant et obtint la direction du projet, dès 1991. Après avoir songé à faire appel à plusieurs auteurs, seul François Debluë écrivit le livret, mais il y eut plusieurs compositeurs. Jean-François Bovard conçut la musique de la cérémonie matinale unique du couronnement des vigneronnes, et pour le spectacle, Michet Hostettler et Jost Meier se répartirent les saisons. Le décorateur était un collaborateur de longue date de Rochaix, Jean-Claude Maret, qui imagina un dispositif de deux gradins de 8000 »



places bifrontal, entre lesquels s'écoulait le spectacle. Pour les costumes, Rochaix fit appel à Cathy Zuber, avec laquelle il avait déjà travaillé aux États-Unis. Quant au personnage central d'Arlevin, il fut tenu par le comédien Laurent Sandoz, autre collaborateur fidèle de Rochaix, et il fit beaucoup pour répandre sa bonne humeur dans la Ville en fête, du 29 juillet au 15 août 1999. Le spectacle du 11 août inclut une éclipse de soleil.

## Révision de l'histoire

Il est des milieux où la nouveauté n'est jamais facilement acceptée. Lorsque une nouvelle norme se met en place, on tend à la présenter comme ancienne. Ce qui «est» doit toujours «avoir été»: il n'y a pas alors de tentation de remettre en question l'ordre établi ou d'imaginer que le pouvoir en place pourrait être modifié. Ainsi dès 1999, une nouvelle histoire de la *Fête des Vignerons* de Vevey est diffusée qui met en avant la suprématie des metteurs en scène sur le spectacle, et ceci dès son origine. Lorsque l'appellation manque à l'organisation, c'est le maître de ballet qui se retrouve en tête des artistes concepteurs de la *Fête*, bien que son rôle n'ait guère pu consister qu'à apprendre aux participants quelques pas de danse.

Le plus amusant est que le décorateur de la *Fête* de 1865, Ernest Burnat, est présenté dans le livret officiel de la *Fête* suivante, celle de 1889, comme «directeur de la mise en scène», en cinquième place entre le directeur des costumes et celui des estrades. Son titre ronflant lui vaut le premier rang, dans cette nouvelle histoire, au-dessus même du compositeur Hugo de Senger. Or Burnat n'a pas changé de fonction d'une fête à l'autre, c'est le titre de sa fonction de décorateur qui a été adapté aux goûts du temps: on lui doit en 1889 le beau vert de la piste de danses carrée en bois et les trois entrées des saisons, ouvragées à la façon des festivités foraines. En réalité, le sens actuel de l'expression «metteur en scène» comme organisateur du spectacle auquel tous les autres corps de métier impliqués dans la réalisation reconnaissent le droit ultime de décision vient à peine d'être théorisé<sup>4</sup> en France, et l'acceptation de ce nouveau poste ne s'est généralisé que durant l'entre-deux-guerres avec l'arrivée du théâtre d'art.

## 2019 : encore plus ?

Désigné metteur en scène responsable du spectacle dès 2012, Daniele Finzi Pasca a lui réparti la conception du texte entre deux auteurs Stéphane Blok et Blaise

Hofmann, et ajouté pour la musique deux compositeurs, Jérôme Berney et Valentin Villard, aux côtés de sa collaboratrice habituelle Maria Bonzanigo. Il travaille aussi depuis longtemps avec notamment Giovanna Buzzi pour les costumes et Hugo Gargulio pour la scénographie. On sait aussi déjà que cette *Fête* de 2019 aura nécessité des travaux de consolidation inédits pour déployer les arènes de 20000 places prévues pour vingt représentations du 18 juillet au 11 août.

Georges Renard, professeur en faculté des Lettres à Lausanne rappelle dans sa contribution à la brochure officielle de 1889 l'inflation des investissements consentis pour les différentes *Fêtes*: 3227 francs en 1797; 16254 en 1819; 27007 en 1833; 64850 en 1851; 144460 en 1865 et plus de 200000 en 1889, et ceci alors que les participants financent déjà tous leur costume. Ces chiffres amusent lorsqu'on pense à ceux du XX<sup>e</sup> siècle, en expansion continue, jusqu'aux faramineux 100 millions budgetés pour la *Fête* de 2019. L'histoire étonnante des éditions successives de ce spectacle, qui ont toutes jusqu'ici cherché à voir toujours plus grand que la précédente, pose en somme une question bien actuelle: peut-on croître à l'infini dans un monde fini? ■ JA



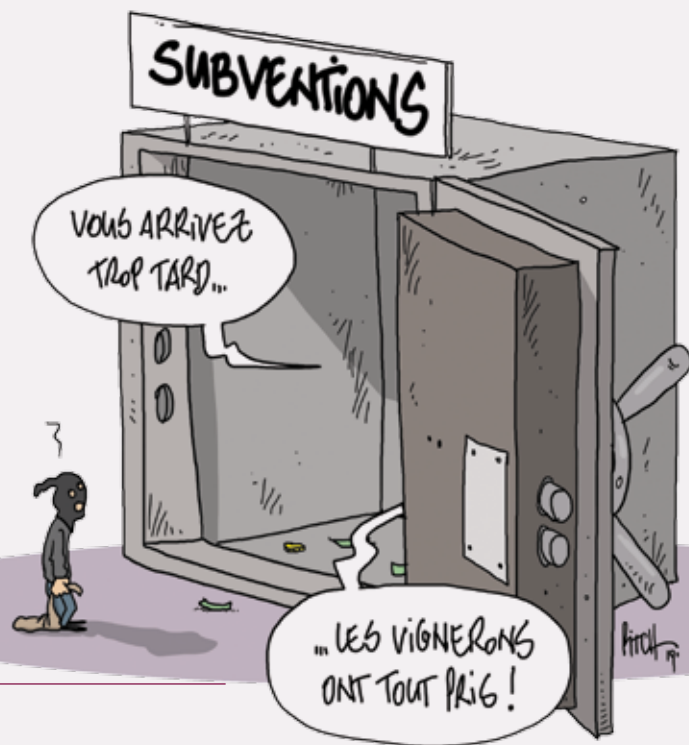
1. *Hymnes et couplets de la Fête d'Agriculture, célébrée par la Société des Vignerons à Vevey le 5 août 1819, chez Lacombe et Cie (BCU/R)*
2. Voir *Histoire du Théâtre de Vevey 1868-2018*, ou le site [www.editions-mlm.ch](http://www.editions-mlm.ch)
3. Voir Pascale Bonnard Yersin et Roland Cosandey, *L'Escopette de M. F. Boissonnas à la Fête des Vignerons Vevey - 1889, Vevey/Genève, Musée suisse de l'appareil photographique/Slatkine, 1999.*
4. Louis Becq de Fouquières, *L'Art de la mise en scène. Essai d'esthétique théâtrale*, Paris, G. Charpentier, 1884.



# L'ombre de la Fête des Vignerons

Par Corinne Jaquiéry

Le budget de près de 100 millions de francs dédié à la Fête des Vignerons assèche-t-il le terreau culturel romand ? La question méritait d'être posée, même si la peur d'agacer les mécènes contraint la parole de ses acteurs.



Le budget de la Fête des Vignerons a explosé pour atteindre 99 millions de francs, le double de la précédente édition de 1999. Pour le directeur exécutif Frédéric Hohl, cinq scènes au lieu d'une, 150 techniciens et beaucoup plus de technologie, outre une semaine supplémentaire, justifient aisément ce budget. Non subventionné, l'événement doit solliciter de gros soutiens privés parmi lesquels ceux de plusieurs fondations et de la Loterie romande. La manifestation devrait aussi bénéficier des revenus provenant à 30% des partenaires commerciaux et médiatiques et de la ville en fête. La partie la plus importante étant pour 70% dévolue à la vente des billets allant de 79 à 299 francs, voire 359 francs en catégorie Premium. 400 000 spectateurs sont attendus du 18 juillet au 11 août pour aboutir à cet objectif ambitieux.

De quoi susciter l'inquiétude des structures culturelles romandes ? Peut-être. Interrogées, certaines d'entre elles évoquent à mots couverts des budgets resserrés à cause de sponsors plus frileux et qui sauteraient leur tour en raison de leur soutien à la Fête des Vignerons. D'autres se sont préparés à un été éventuellement moins abondant en spectateurs comme le Théâtre du Jorat : « Ce n'est pas la question du sponsoring qui me préoccupe. J'ai surtout pensé à la capacité financière de mes spectateurs qui ont un certain budget spectacles. S'ils achètent plusieurs billets pour la Fête des Vignerons, ils ne pourront plus assumer leurs envies d'assister à d'autres spectacles en été cette année. »

Pour le Théâtre Vidy-Lausanne qui, au-delà de ses recettes de billetterie, de coproduction et de tournée, compte diverses sources de financements privés, l'événement n'a pas eu d'impact sur ses soutiens fidèles, mais selon son service de communication, cela a sûrement limité l'obtention de nouveaux financements ou partenaires sur 2019. Quant à Dominique Radrizzani, directeur de BD-Fil à Lausanne, il exprime une inquiétude plus diffuse. « Je me réjouis de la tenue de la Fête des Vignerons à laquelle mes

deux enfants participent. Je pense d'ailleurs que toute la région de Vevey en aura des répercussions positives. Je me pose juste la question de l'aspirateur à sponsors et soutiens que représente un budget de 99 millions pour d'autres manifestations qui auront lieu en même temps ou plus tard. »

Cet autre responsable d'une grande structure culturelle vaudoise, qui a désiré rester anonyme, constate qu'aujourd'hui les politiques de soutien sont plus ciblées « événementiel », et même pour une seule manifestation, avec plus de moyens dédiés, mais aux retombées et impacts, notamment médiatiques, plus importants.

« Aucunement », indique Adrienne Prudente, responsable communication de la Fondation Leenaards qui soutient la Fête des Vignerons. Elle affirme que ce soutien n'a pas d'incidence sur les autres projets usuels soutenus dans le domaine culturel. « Le volume des soutiens octroyés par la Fondation dans le domaine culturel – tout comme le nombre de projets soutenus – est même en légère augmentation pour l'année 2018 (comparativement à 2017). Il n'y a donc aucune concentration des soutiens autour de quelques projets. Notre politique de soutien, dans nos trois domaines : culturel, âge et société et scientifique, est basée sur des critères de sélection qualitatifs clairement spécifiés, par type de soutien. Ce n'est nullement l'ampleur ou non du projet qui est pris en considération, mais bien son degré de qualité et son niveau d'exigence, notamment. »

Jörg Denzler, porte-parole de la Fondation Sandoz, qui soutient elle aussi la Fête des Vignerons et le Théâtre de Vidy, rejoint l'idée de la valeur qualitative des projets appuyés. Il rappelle que « la Fondation supporte avec fierté la Fête des Vignerons, comme elle l'a déjà fait en 1999. Elle a conscience de la richesse de la vie culturelle en Suisse romande. Dans une décision de soutien, ce n'est pas le montant, mais la qualité du projet qui est déterminante. Enfin, la Fondation ne communique pas ses chiffres car elle préfère faire le bien que d'en parler. » ■



# 2019, le simulacre extatique

Par Christophe Gallaz

La Fête des vigneronns 2019 suivra son destin fatal  
de rituel soumis aux lois de la gigantisation spectaculaire.  
Elle relèvera moins de l'art que de son simulacre extatique.

**L**es chiffres ? Mis en perspective historique, ils s'enchaînent en dilatation régulière. Pour la première édition de 1797, l'arène comportait 2000 places. Pour celle de 1833, 4000 places. Pour celle de 1865, 10500 places. Pour celle de 1905, 12500 places. Pour celle de 1955, 15776 places. Pour celle de 1999, 16000 places. Et pour celle de cet été 2019, 20000 places. Le nombre des participants grossit en proportion. On compta 1800 acteurs et figurants en 1905 mais 6000 et des poussières cet été, avec 1000 choristes et 150 techniciens. Les finances s'adaptent en parallèle. Le budget grimpe à 99 millions de francs pour cette année, qui le portent au double de celui soutenant la précédente édition de 1999. Le prix des billets respecte la courbe. Il renchérit de 15% par rapport à 1999, pour s'étager de 79 à 299 francs avec une série dite Premium à 359 francs. Quant à la scène, elle se multiplie dans l'intervalle: il y en aura cinq, cette fois, au lieu d'une. C'est qu'il y aura du monde autour: plus de 800000 personnes sont attendues du 18 juillet au 11 août, autrement dit 33333,33 par jour. Puisse la fraction décimale me pardonner.

N'excluons pas que l'art soit vain, d'abord. Qu'il n'ait aucun pouvoir propre à civiliser les êtres en profondeur. Ce doute est naturellement irréductible. Mais le propos reste possible sur le point des dimensions croissantes revêtues par la Fête au fil des siècles. Celles qui caractérisent la prochaine la disjoignent en effet quasi mécaniquement du réel humain dont elle fait son matériau prétexte. Elles l'empêchent de produire une tension spirituelle que les individus puissent éprouver pour en fortifier leur existence intérieure. Elles la désaccordent des paysages économiques et professionnels ambiants. Elles la détachent des productions qui sont celles de la culture ou de l'industrie culturelle à l'œuvre dans ce pays. Elles font d'elle leur accident plutôt que leur miroir ou leur fruit, ou leur symptôme ou leur témoin — sinon leur ambassadrice agüe.

La Fête révélera cet été d'autres choses. Le génie local du vouloir-s'envoler dans la beauté dûment cadrée, par exemple. Et le génie de la prévision logistique, de l'organisation matérielle, de

la commémoration collective et du dévouement consacré par le bénévolat. Mais elle ne saura plus exprimer le travail solitaire et menu des vigneronns indigènes en notre époque tourmentée. Elle ne ravivera pas davantage les pratiques de solidarisation sociale en vigueur aux origines de la manifestation voulant que les propriétaires vigneronns et fonciers salvassent, en fonction des liens plus personnels qui structuraient alors les sociétés humaines, les tâcherons et les ouvriers méritants. Elle ne stimulera pas non plus l'aptitude ou le désir de ses spectateurs à métaphoriser, dans l'intime creuset de leur existence concrète et pratiquée, les enseignements du sacré mythologique qui la fonde diffusément. Elle sera la masse qui fait jouir les spectateurs au seul motif qu'elle est la masse impressionnante et rassurante.

**La Fête ne saura plus  
exprimer le travail solitaire  
et menu des vigneronns  
indigènes en notre époque  
tourmentée. Elle ne ravivera  
pas davantage les pratiques  
de solidarisation sociale en  
vigueur aux origines de la  
manifestation.**

Les organisateurs de la Fête pressentent d'eux-mêmes cette impasse qualitative à venir, ou l'ont assimilée par effet de résignation collective inconsciente. Au point qu'ils ne peuvent ou ne savent aujourd'hui vouloir la réussite prévisible de la manifestation qu'en l'affirmant conforme aux critères émotionnels et marchands du moment: il s'agira de proposer au spectateur, par la grâce d'un dispositif scénique et technique beaucoup plus englobant qu'à l'occasion des éditions précédentes, une «expérience immersive» lui permettant de goûter par tous ses pores sensoriels non seulement les sons et les visions, mais leur emmèlement le plus fluide et le plus enchanteur.

Ainsi plongé dans l'amnios veveysan, voire à l'orée d'une hypnose enchanteresse, chacune et chacun goûtera les délices d'une enceinte l'isolant délicieusement de ses congénères pourtant compactés sur les gradins juste à ses côtés. Une circonstance typique de notre époque, qui ramène l'individu dans son soi protecteur en sertissant pourtant celui-ci dans le tiède Autrui global. Et qui le préserve tout aussi délicieusement de ses tracas familiaux, du prix de son billet, du réchauffement climatique qui cuit les vieillards au moment des canicules, et de la presse inventariant jour après jour les dévastations planétaires. Et du temps qui passe, bien sûr. Ciel, sera-ce ma dernière Fête ? Vivrai-je encore au temps de la prochaine ?



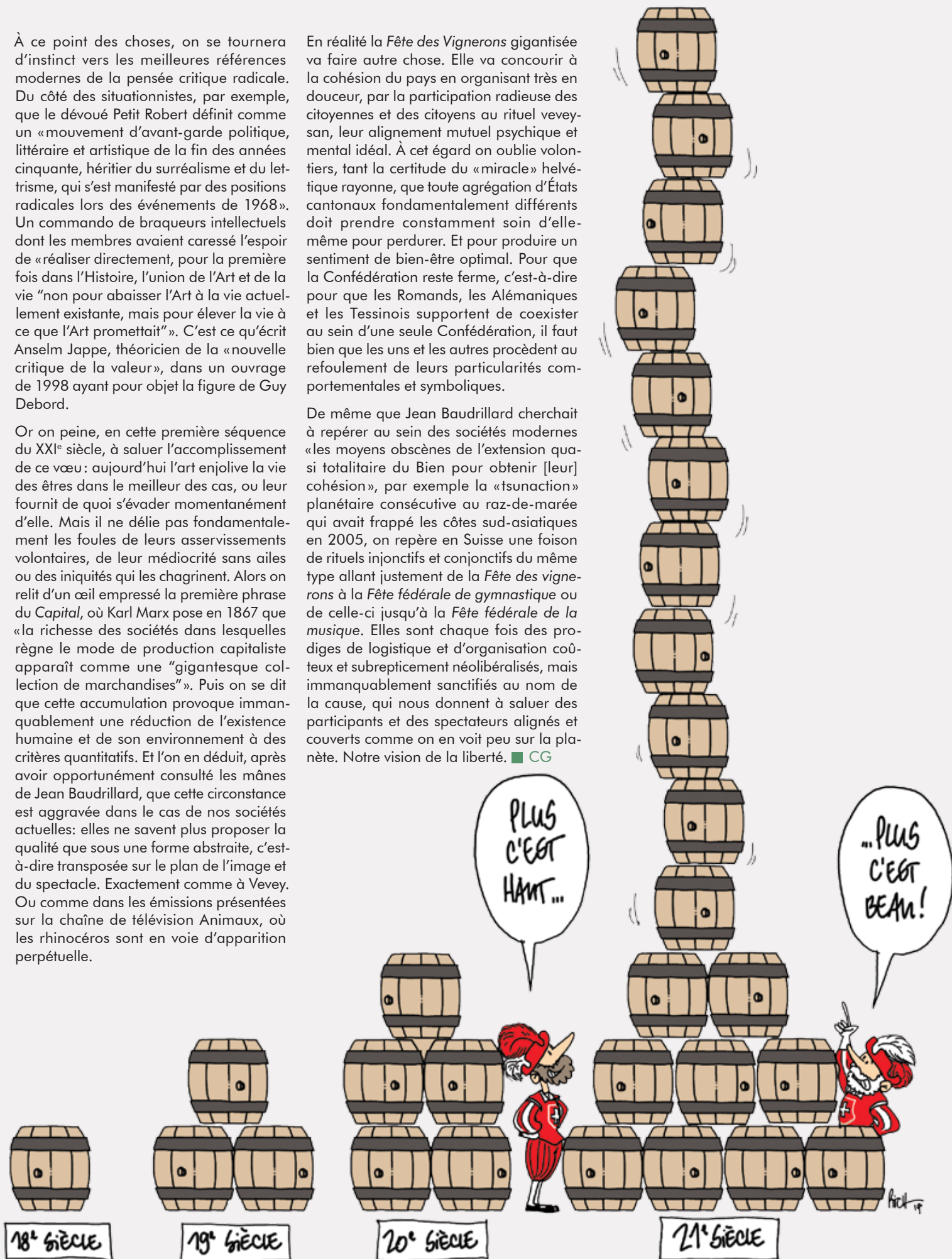


À ce point des choses, on se tournera d'instinct vers les meilleures références modernes de la pensée critique radicale. Du côté des situationnistes, par exemple, que le dévoué Petit Robert définit comme un « mouvement d'avant-garde politique, littéraire et artistique de la fin des années cinquante, héritier du surréalisme et du lettrisme, qui s'est manifesté par des positions radicales lors des événements de 1968 ». Un commando de braqueurs intellectuels dont les membres avaient caressé l'espoir de « réaliser directement, pour la première fois dans l'Histoire, l'union de l'Art et de la vie "non pour abaisser l'Art à la vie actuellement existante, mais pour élever la vie à ce que l'Art promettait" ». C'est ce qu'écrit Anselm Jappe, théoricien de la « nouvelle critique de la valeur », dans un ouvrage de 1998 ayant pour objet la figure de Guy Debord.

Or on peine, en cette première séquence du XXI<sup>e</sup> siècle, à saluer l'accomplissement de ce vœu : aujourd'hui l'art enjolive la vie des êtres dans le meilleur des cas, ou leur fournit de quoi s'évader momentanément d'elle. Mais il ne délie pas fondamentalement les foules de leurs asservissements volontaires, de leur médiocrité sans ailes ou des iniquités qui les chagrinent. Alors on relit d'un œil empressé la première phrase du *Capital*, où Karl Marx pose en 1867 que « la richesse des sociétés dans lesquelles règne le mode de production capitaliste apparaît comme une "gigantesque collection de marchandises" ». Puis on se dit que cette accumulation provoque immanquablement une réduction de l'existence humaine et de son environnement à des critères quantitatifs. Et l'on en déduit, après avoir opportunément consulté les mânes de Jean Baudrillard, que cette circonstance est aggravée dans le cas de nos sociétés actuelles : elles ne savent plus proposer la qualité que sous une forme abstraite, c'est-à-dire transposée sur le plan de l'image et du spectacle. Exactement comme à Vevey. Ou comme dans les émissions présentées sur la chaîne de télévision Animaux, où les rhinocéros sont en voie d'apparition perpétuelle.

En réalité la *Fête des Vignerons* gigantisée va faire autre chose. Elle va concourir à la cohésion du pays en organisant très en douceur, par la participation radieuse des citoyennes et des citoyens au rituel veveysan, leur alignement mutuel psychique et mental idéal. À cet égard on oublie volontiers, tant la certitude du « miracle » helvétique rayonne, que toute agrégation d'États cantonaux fondamentalement différents doit prendre constamment soin d'elle-même pour perdurer. Et pour produire un sentiment de bien-être optimal. Pour que la Confédération reste ferme, c'est-à-dire pour que les Romands, les Alémaniques et les Tessinois supportent de coexister au sein d'une seule Confédération, il faut bien que les uns et les autres procèdent au refoulement de leurs particularités comportementales et symboliques.

De même que Jean Baudrillard cherchait à repérer au sein des sociétés modernes « les moyens obscènes de l'extension quasi totalitaire du Bien pour obtenir [leur] cohésion », par exemple la « tsunaction » planétaire consécutive au raz-de-marée qui avait frappé les côtes sud-asiatiques en 2005, on repère en Suisse une foison de rituels injonctifs et conjonctifs du même type allant justement de la *Fête des vignerons* à la *Fête fédérale de gymnastique* ou de celle-ci jusqu'à la *Fête fédérale de la musique*. Elles sont chaque fois des prodiges de logistique et d'organisation coûteux et subrepticement néolibéralisés, mais immanquablement sanctifiés au nom de la cause, qui nous donnent à saluer des participants et des spectateurs alignés et couverts comme on en voit peu sur la planète. Notre vision de la liberté. ■ CG





# Les incertitudes du patriotisme à l'ère de la globalisation

Par Marco Polli

Dans le dernier numéro de CultureEnJeu, nous nous sommes intéressés à l'engagement de l'artiste, et je me suis posé la question : la patrie mérite-t-elle qu'on s'engage pour elle ? J'en étais là de mes interrogations lorsqu'un soir que je soupais chez des amis, l'un d'eux se déclara citoyen du monde. Et de décliner tous les poncifs de la bien-pensance confondus avec l'humanisme. Comme tant d'ingénuité m'agaçait, je proclamai : Moi, j'aime ma patrie. Que n'ai-je pas dit là ! L'ombre de l'UDC planait sur moi.

**L**es réticences à l'égard du patriotisme sont compréhensibles ; son image a été tellement salie par ceux qui s'en réclament pour vilipender des moutons noirs et j'en passe. Mais un pays peut-il se passer de patriotisme ? Non, sans doute, mais ça dépend de ce qu'il recouvre. Être patriote, ce n'est pas signer un chèque en blanc sur une base émotionnelle ; en démocratie, le patriotisme est de l'ordre du civisme, de l'attachement à des valeurs communes qui nous relient à nos compatriotes telles qu'elles sont consignées dans notre Loi fondamentale. Et c'est la très grande faute des intellectuels bien pensants d'avoir abandonné l'attachement aux valeurs de notre pays à un parti qui nourrit la haine de l'autre, au communautarisme. Certes, on ne lit pas la Constitution le matin en prenant le café. Et pourtant, ça vaut la peine d'y regarder de plus près, de voir si elle est digne qu'on s'engage pour elle.

Adoptée au suffrage universel, elle reflète l'image que notre société a d'elle-même dans le temps long ; d'où la possibilité d'un décalage entre le pays légal et le pays réel. C'est la situation que nous vivons actuellement, à la source de la crise.

La première Constitution fédérale, adoptée le 12 septembre 1848, rédigée en dix mois à la suite de la victoire des Confédérés sur le Sonderbund, définit les bases d'un État démocratique original et en avance sur son temps. Outre de nombreux amendements qui y ont été apportés depuis sa création, deux révisions ont eu lieu depuis 1848 : celle, très importante de 1874, rendant notamment l'instruction publique obligatoire dans tout le pays ; et celle acceptée par le peuple le 18 avril 1999, enrichie d'amendements introduits dans la dynamique des Trente glorieuses qui sont venus approfondir un idéal humaniste et républicain de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. C'est ce texte en sa version actuelle qui définit le pays légal. Voyons cela de plus près.

L'Égalité et la Fraternité expriment ce qui nous relie, garantit la « Cohésion interne ». La Liberté, l'espace qui est dévolu à chacun

individuellement ou collectivement, n'est pas une liberté molle du n'importe quoi ; elle est plurielle, chacune est qualifiée, associée à une condition, une circonstance. S'y ajoute une quatrième valeur fondatrice de la Suisse moderne, la « Diversité culturelle et linguistique ». Contrairement aux pays qui nous entourent, les Constituants de 1848 ont choisi de reconnaître comme une richesse nos trois langues et cultures, germanophone, francophone et italophone, de les associer et de les cultiver. Après une guerre civile qui aurait pu conduire à la décomposition, ou à la domination d'une seule langue-culture avec les violences qui découlent d'un déni d'identité, la perpétuation de cette diversité nous garantit depuis 170 ans la paix civile. À l'ère de la globalisation, elle est menacée.

## Un pays de liberté fondé sur la volonté de l'être

« Sachant que seul est libre qui use de sa liberté... » Cette affirmation quasi sartrienne, on la lit dans le préambule. La liberté n'est pas un droit virtuel, elle se réalise dans un engagement, dans des activités spécifiques. Elle se décline en une quinzaine de droits concrets consignés chacun dans un article : les libertés personnelle (et droit à la vie), de conscience et de croyance, d'opinion et d'information, des médias, de la langue, de la science, de l'art, de réunion, d'association, d'établissement, syndicale, de mouvement, économique...

Encore faut-il vouloir être libre. Contrairement au mythe du Progrès hérité du 19<sup>ème</sup> siècle, selon lequel l'Histoire aurait un sens en elle-même au-dessus de la volonté des hommes qui la font, la démocratie suisse se conçoit comme le fruit d'une volonté conjuguée de ses citoyens ; elle ne va pas de soi, elle n'est ni un destin, ni un acquis définitif. Sans elle, la démocratie peut disparaître. »



## Une Suisse égalitaire, consensuelle, solidaire et diverse

«Sachant que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres, [...] la Confédération suisse favorise la cohésion interne et la diversité culturelle et linguistique du pays», dont «elle tient compte dans l'accomplissement de ses tâches.» «Elle veille à garantir une égalité des chances aussi grande que possible» L'association de la «cohésion interne» avec la «diversité culturelle» et «l'égalité des chances» mérite qu'on s'y arrête. Elle postule que la cohésion interne repose sur l'effort d'entretenir notre diversité culturelle et linguistique constitutive de notre identité, encourage dans ce but «la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques», veillant à prendre «en considération les minorités linguistiques autochtones», soutenant «les mesures prises par les cantons des Grisons et du Tessin pour sauvegarder et promouvoir le romanche et l'italien.» Garantir l'égalité des chances implique une conscience collective élevée d'être uni par un destin commun, une lutte contre une pente naturelle à accepter les inégalités comme un fait de nature, à l'indifférence envers les plus faibles. La dernière en date à avoir été supprimée est celle entre les sexes: «L'homme et la femme sont égaux en droit.

## Contrairement aux pays qui nous entourent, les Constituants de 1848 ont choisi de reconnaître comme une richesse nos trois langues et cultures, germanophone, francophone et italophone, de les associer et de les cultiver.

La loi pourvoit à l'égalité de droit et de fait, en particulier dans les domaines de la famille, de la formation et du travail. L'homme et la femme ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.»

## Un consensus fondé sur la responsabilité individuelle et l'esprit d'initiative

Les amendements introduits durant les dernières décennies du 20<sup>ème</sup> siècle, portent un regard optimiste sur la personne, encouragent son «esprit d'initiative», son «indépendance de jugement», son «sens des responsabilités». Lorsqu'ils s'accompagnent du sentiment d'appartenance à une collectivité, ils justifient leur encouragement par l'État: «La Confédération et les cantons s'engagent, en complément de la responsabilité indivi-

duelle et de l'initiative privée, à ce que les enfants et les jeunes soient encouragés à devenir des personnes indépendantes et socialement responsables et soient soutenus dans leur intégration sociale, culturelle et politique, et, ainsi que les personnes en âge de travailler, puissent bénéficier d'une formation initiale et d'une formation continue correspondant à leurs aptitudes.» L'instruction publique est une conquête historique, à la fois un droit garanti pour chacun et une obligation qu'impose la loi: «Le droit à un enseignement de base suffisant et gratuit est garanti.» «Les cantons pourvoient à un enseignement de base suffisant ouvert à tous les enfants. Cet enseignement est obligatoire et placé sous la direction ou la surveillance des autorités publiques. Il est gratuit dans les écoles publiques.»

## La diversité culturelle n'est ni le multiculturalisme, ni le communautarisme

On a tendance de nos jours à confondre diversité culturelle et multiculturalisme, qui en est l'exact contraire. Le multiculturalisme est la juxtaposition de communautés repliées sur elles-mêmes, indifférentes voire hostiles les unes aux autres, fondement du communautarisme qui résulte de l'affaiblissement de la cohésion nationale et menace actuellement nos démocraties. Le communautarisme est l'équivalent du nationalisme à l'intérieur du pays.

## L'esprit de la Constitution fédérale est humaniste et républicain

Un patriotisme reposant sur la défense des valeurs constitutionnelles a non seulement du sens, mais il est une nécessité. En ces temps de crise, il est mis à mal. Et pourtant il est encore la loi chez nous, que ça plaise ou non à ceux qui veulent nous imposer le droit du plus fort contre les droits de l'homme, la concurrence entre les personnes contre l'égalité des chances, les oppositions entre communautés contre la solidarité confédérale et la cohésion interne, le multiculturalisme mondialisé qui baragouine en anglais contre notre plurilinguisme et la diversité de nos cultures. Car telles sont les notions d'inhumanité de l'idéologie dominante du pays réel qui s'est insinuée «à l'insu de notre plein gré» sous les oripeaux flatteurs de Modernité et de Mondialisation à l'opposé du pays légal. ■ MP





# Le collectif #KeepArcOpen se mobilise

L'Arc artist residency à Romainmôtier a été sacrifiée par le Pour-cent culturel Migros.



**D**onner l'exemple par la politique du fait accompli: tel semble être le mot d'ordre suivi par la direction des affaires culturelles du Pour-cent culturel Migros pour fermer, sans préavis, sa résidence d'artistes à Romainmôtier, une institution ouverte en 1994 et ayant connu un essor remarquable ces quatre dernières années, grâce à un modèle de recherche artistique conçu et dirigé par Sally De Kunst. La décision a été annoncée contre toute attente le 24 octobre 2018 avec une fermeture des portes fin décembre, dans un communiqué de presse procédant par restriction mentale, car l'Arc n'y est même pas mentionné: «Afin d'accorder davantage de place à la nouveauté et de tenir compte des évolutions au sein de la société, il a été procédé à un examen systématique des activités et des projets culturels conçus et réalisés au sein de la Direction.»

L'examen en question reste secret, malgré les demandes de transparence.

Le collectif ouvert #KeepArcOpen s'est constitué spontanément à partir du réseau des artistes et de la communauté de l'Arc pour s'opposer à sa fermeture et trouver une solution afin d'en assurer la continuité. L'alerte lancée dans les médias et les réseaux sociaux n'a pas porté ses fruits jusqu'à aujourd'hui. Le dialogue est pour l'instant refusé. Le collectif s'est doté d'une forme juridique en fondant l'association D'Arc. Pour tout renseignement et soutien écrire à: [keeparcopen@gmail.com](mailto:keeparcopen@gmail.com).

Il s'agit d'un grave précédent, ni expliqué publiquement, ni justifié véritablement par sa responsable, Hedy Graber, malgré la vive réaction de l'importante communauté de l'Arc (artistes, chercheurs, participants, sympathisants, public de tous horizons), dans un envoi massif de lettres de demandes d'explications, d'invitations au dialogue et à la reconsidération de la fermeture, ainsi qu'une pétition sous forme de lettre ouverte avec plus de 300 signatures récoltées en quelques jours en Suisse et autour du monde, des articles dans les journaux nationaux (Le Courrier, 20.11.; NZZ, 30.11.; 24 Heures, 22.11. et 5.12.2018) et du bruit sur les réseaux sociaux (#KeepArcOpen). L'incompréhension règne. Pourquoi fermer abruptement une institution dont la nécessité et l'impact sont reconnus

nationalement et internationalement par la communauté artistique? Au niveau politique, on se lamente de cette fermeture.

La réponse de Hedy Graber est un monument à la langue de bois «entrepreneuriale», reprenant les formules lénifiantes du communiqué de presse. Rien de plus, sinon qu'«en tant que financeur privé de la culture, nous ne sommes pas dans l'obligation de commenter nos choix stratégiques». Ce refus d'explications ne s'accorde pas, en termes de valeurs et de principes, avec l'affirmation dans le même communiqué selon laquelle «nous réorientons notre politique de promotion culturelle afin de pouvoir continuer à apporter une valeur ajoutée aux personnes vivant en Suisse. Nous en sommes convaincus: l'accès à la culture a des répercussions positives sur la société dans son ensemble et avec le Pour-cent culturel, nous y apportons une contribution essentielle.» Mais de quelle société parle-t-on? Celle qui doit avaler de la valeur ajoutée – la pilule – sans mot dire? S'il n'y a pas de débat démocratique possible sur la nature et la qualité de cette valeur ajoutée, affirmer alors que la Migros est une entreprise socialement responsable est un mensonge.

Il y a danger pour l'art et la culture de demain. Il y a tout lieu de croire que la fermeture soudaine de l'Arc annonce une politique culturelle de la Migros davantage orientée vers le sponsoring d'événements grand public concentrés dans la région zurichoise, mais assurant un retour immédiat sur investissement (branding), que tenant compte des équilibres démocratiques entre les régions et promouvant des projets de haute qualité artistique, dont l'Arc est un modèle. L'on connaît la force de frappe financière et la capacité d'influence de cette entreprise, qui va tenir la baguette du forum Culture et Économie le 7 et 8 mars 2019 à Winterthur, où se réunissent des responsables de la politique culturelle suisse, tant privés que publics. Son titre terrible sonne comme une justification après coup de la fermeture brutale de l'Arc: Arrêter les frais - (plus) un tabou pour le financement de la culture? / Lichter aus - (k)ein Tabubruch für die Kulturfinanzierung? Faux scrupules ou choix éclairé? Anticipation funeste de ce qui attend d'autres initiatives, >>> projets et institutions? N'espérons pas!



# La Fondation pour l'écrit au cœur du Salon du Livre

Propos recueillis par Chantal Tauxe

La Loterie romande soutient de longue date le Salon du Livre, dont la 33<sup>ème</sup> édition se tiendra à Palexpo du 1<sup>er</sup> au 5 mai 2019.

**Événement-phare, cher aux lecteurs passionnés que sont les Romands, le Salon du Livre de Genève bénéficie du soutien de la Loterie romande, via la Fondation pour l'écrit, au budget de laquelle elle contribue à hauteur de 500 000 francs. Directeur de Palexpo, Claude Membrez a répondu à nos questions.**

## Qu'est-ce que le soutien de la Loterie romande représente dans le budget du Salon du livre ?

La Loterie romande ne soutient pas directement le Salon du livre qui est une manifestation commerciale organisée par Palexpo SA. La Loterie romande soutient la Fondation pour l'Écrit, organe composé de représentants du monde de l'écrit, qui a pour mission d'imaginer, organiser, soutenir et financer les manifestations culturelles non commerciales accueillies dans le cadre du Salon du livre de Genève mais également ailleurs en Suisse romande, à Sion et Lausanne notamment. La Fondation pour l'Écrit est productrice de ses propres événements et soutient des initiatives de tiers. Elle est également soutenue par des entités publiques, par des mécènes ainsi que par des sponsors privés qui ont un intérêt à soutenir la culture en général et l'écrit en particulier dans un cadre professionnel institutionnel, large et festif, intense et populaire mais également pérenne. Le montant alloué par la Loterie romande représente environ 20% du budget de la Fondation pour l'Écrit.

## A quoi devriez-vous renoncer sans ce soutien ?

Le Conseil de la Fondation pour l'Écrit devrait effectivement faire des choix compliqués. De nombreux projets proposés au Conseil de Fondation sont dignes d'être présentés au public et ne pourraient plus avoir lieu. Les acteurs culturels qui sont mandatés pour la mise sur pied originale de ces pro-

jets ne seraient plus non plus sollicités et le public aurait un choix moins important lors de ses visites aux différents événements. L'aspect culturel du Salon et des Festivals serait moins attractif, ce qui impliquerait à terme une diminution du nombre de personnes visitant les événements. A ce jour, il s'agit de plus de 100 000 personnes. Le Conseil de la Fondation pour l'Écrit déploie une énergie sans fin tout au long de l'année pour trouver des financements variés et divers, de façon à toujours pouvoir proposer des projets culturels novateurs en lien avec l'écrit et les professions y afférentes.

## Quels seront les temps forts de la prochaine édition ?

Le Salon du livre 2019 accueillera pour la première fois Wallonie-Bruxelles en tant qu'hôte d'honneur, un acteur incontournable de l'édition francophone. Le voyage sous ses différentes formes et un focus sur Barcelone feront l'objet d'une programmation spécifique et une nouvelle scène thématique sur les imaginaires viendra compléter l'espace jeunesse. Le salon africain s'agrandit et présentera une quinzaine de maisons d'édition. Un focus sera fait sur l'édition africaine lors de la première journée des assises, volet professionnel du salon, qui se déroulent du mercredi au vendredi. Le salon sera présidé par 2 auteurs phares, Lydie Salvayre et Eric Fottorino, qui seront présents sur les différentes scènes et auront des temps forts avec des auteurs invités. La programmation s'ouvrira sur d'autres formes artistiques comme le cinéma, la photo ou le théâtre et certains formats seront également déclinés en ville de Genève auprès de différents acteurs locaux (croisières ou apéritifs littéraires, lectures, dédicaces). Les festivals 2019 auront toujours lieu à Sion en septembre et à Lausanne en novembre. Les programmations sont en cours mais pas encore finalisées. La Fondation pour l'Écrit soutient trois événements en 2019. ■ CT



» Cette décision soudaine de fermeture de l'Arc, sans égards pour une part précieuse de l'identité culturelle de Romainmôtier et de la Suisse romande minoritaire et périphérique, est symptomatique des attaques à venir du secteur privé, Migros en tête, contre les droits culturels de la population. Selon la Déclaration de Fribourg des droits culturels (2007), notamment dans ses articles 9 et 10 concernant les principes de gouvernance démocratique et l'insertion dans l'économie, «le respect, la protection et la mise en œuvre des droits énoncés dans la présente Déclaration impliquent des obligations pour toute personne et toute collectivité; les acteurs culturels des trois secteurs, public, privé ou civil, ont notamment la responsabilité dans le cadre d'une gouvernance démocratique d'interagir et au besoin de prendre des initiatives pour veiller au respect des droits culturels, et développer des modes de concertation et de participation afin d'en assurer la réalisation, en particulier pour les personnes les plus défavorisées en raison de leur situation sociale ou de leur appartenance à une minorité.»

Les droits culturels sont à l'égal des autres droits humains une expression et une exigence de la dignité humaine. Migros devrait les respecter et entamer le dialogue pour permettre de sauver l'Arc. ■

Pour le collectif #KeepArcOpen  
Alberto de Andrés, historien de l'art  
Président de l'association Romainmôtier  
contemporain, Membre du comité du Bureau  
culturel Lausanne, Co-responsable de  
l'Espace d'AM Romainmôtier

La Fondation pour l'Écrit est soutenue par la Loterie Romande à hauteur de 500 000 CHF



# La palpitation exponentielle du marché de l'art

Par Corinne Jaquiéry

Parmi les foires d'art qui égrènent leurs éclats tout au long de l'année, la BRAFA ouvre les feux en janvier à Bruxelles en donnant les tendances du marché de l'art.



Le marché de l'art se porte bien. Très bien. Trop bien? En regard du vol de l'œuvre hommage de Banksy, le mystérieux peintre du street art, aux victimes de l'attentat du Bataclan, à Paris en janvier dernier, il est légitime de se questionner. Jusqu'où la passion de l'art ou le désir de faire fructifier rapidement son argent peut-il mener? Après les 450 millions de francs atteints pour l'achat du tableau «Salvator Mundi» de Léonard de Vinci,

**Jusqu'où la passion de l'art ou le désir de faire fructifier rapidement son argent peut-il mener?**

il semble difficile de monter encore plus haut. Pourtant, à quelques siècles de distance, le moderne Pablo Picasso talonne

déjà le génie de la Renaissance avec une toile «La fillette à la corbeille fleurie» (1905) vendue à plus de 100 millions en avril dernier à New York.

Selon Alfredo Piacentini, analyste financier et gestionnaire, cité par Le Temps, l'art fait rêver l'investisseur à la recherche de performance. Artprice, le leader mondial de la cotation des œuvres d'art, a calculé que le rendement moyen atteint 12 à 15% par an pour une œuvre de 100 000 euros, plus pour les pièces plus importantes. Exemple, une toile de Richard Prince, peintre et photographe américain, achetée pour 38 125 dollars en mai 2000, a été revendue plus de 2,5 millions en novembre 2017, une performance de +28% par an. Nouveaux venus sur le marché, les amateurs d'art asiatiques se multiplient. Avec 7 millions de millionnaires chinois, l'intérêt pour l'art, qu'il soit ancien ou contemporain, connaît une courbe

exponentielle, et les prix des œuvres des artistes les plus cotés en témoignent.

Lorette Coen, journaliste culturelle, curatrice d'expositions et spécialiste du marché de l'art, indique que la question des relations entre art et argent présente un intérêt tout particulier pour la Suisse: non seulement le pays se place au quatrième rang des grandes places internationales du commerce de l'art après les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, mais il dispose d'une scène culturelle très dense et vivace avec des collections publiques et privées de haute valeur, un nombre considérable de galeries d'avant-garde particulièrement à Zurich, mais aussi à Genève dans le Quartier des Bains. Sans compter des maisons de vente renommées, de fameux commissaires d'exposition et surtout la présence d'Art Basel, l'une des foires d'art des plus prestigieuses au monde. «Depuis plusieurs années,



les journaux signalent presque chaque semaine la vente d'un « chef-d'œuvre » à un « prix record », précise la spécialiste qui souligne que dans l'information sur l'art, la valeur marchande occupe un espace dominant. « Elle exerce une sorte de fascination, cultivée par les médias, stimulés à leur tour par les tenants de ce marché ».

## « Nous faisons l'essentiel de notre chiffre d'affaires dans les salons »

Quant à Nicolas Galley, historien de l'art fribourgeois à la tête d'une formation menant à un « Executive Master » en art

à l'Université de Zürich, il rappelle qu'il y a une forte demande de spécialistes en lien direct avec la pratique. Avec l'envie de mieux comprendre les codes d'un marché de l'art en plein essor.

### Foires tous azimuts

Chaque année des dizaines de foires d'art en tous genres se déroulent aux quatre coins du monde. De Genève à Sidney en passant par Hong Kong, Bâle ou New York. Les collectionneurs – près de 70 millions aujourd'hui – s'y précipitent et leur nombre est en constante augmentation. Fin janvier à Bruxelles, la BRAFA (Brussels Art Fair), qui regroupait cette année 133 galeries au rayonnement international, matérialise cette émulation par capillarité qui caractérise le marché de l'art. Des objets précieux comme un miroir en bronze stylisé des années cinquante, un casque étrusque, des statuettes égyptiennes datant de 800 av J.C., des mobiles de Calder, des toiles de Chagall, Renoir, Matisse ou Poliakoff, des fétiches, des masques ou des peignes d'Afrique noire, autant d'univers et d'âges très divers qui se côtoient sans se faire de l'ombre. Ouvrant même des perspectives aux visiteurs. Plus de 65 000 l'année dernière, entre visiteurs lambda et collectionneurs. Et si l'accueil est empreint d'une bonhomie toute belge, le chic et la discrétion restent de mise.

« Pour cette 64<sup>e</sup> édition, j'ai eu pas mal de nouveaux clients. Des Belges bien sûr, mais aussi des Français, des Anglais ou des Suisses », se réjouit le vice-président de la BRAFA, Didier Claes dont la galerie est spécialisée en art africain. « L'art africain n'a pas encore atteint des sommets. Il y a certes des objets de qualité à des prix abordables sur lesquels des amateurs peuvent craquer plus facilement, mais comme dans tout marché, les prix évoluent en fonction de l'offre et de la demande. L'ouverture du Quai Branly à Paris a suscité un nouvel engouement. »

Les galeristes louent un espace à la BRAFA entre 70 000 et 80 000 francs, mais cela en vaut la peine. Pour la Galerie Bailly, spécialisée en art moderne et impressionnisme, installée à Genève, être présent lors de cette première foire de l'année est essentiel afin de mieux toucher les collectionneurs européens. « Nous faisons l'essentiel de notre chiffre d'affaires dans les salons », relève Charley Lagouy, directeur. Quant à Alice Pauli, galeriste lausannoise, elle rappelle l'importance qu'il y a à représenter un artiste dans les foires et les biennales insistant sur le fait que le rôle de l'auteur d'une œuvre n'est pas de se vendre, mais de créer. Selon elle, le prix est toujours raisonnable s'il reste déterminé par la qualité. Une opinion approuvée par Didier Claes qui met en évidence le large éventail d'œuvres de belle tenue montrées à BRAFA, mais qui note aussi que la cote d'une pièce est souvent liée au désir de possession que cela soit par amour de l'art ou par amour de l'argent. ■ CJ

## Frida Kahlo, artiste hors normes

**2 millions d'euros, tel est, selon le marché de l'art, le prix de la souffrance d'une femme exceptionnelle.**

Le corset de plâtre (1950) exposé à la BRAFA, avant de partir au Brooklyn Museum, est l'un des derniers des 21 que Frida Kahlo a dû porter tout au long de sa courte vie suite à un grave accident. Transpercée par une barre d'acier, elle a le dos brisé et subira plusieurs fausses couches. En acier, cuir et plâtre, ses corsets, objets de torture et de survie, lui ont permis de rester debout au propre comme au figuré. Témoignant d'une force et d'un courage ahurissants, l'artiste mexicaine utilisera ses prothèses comme des toiles sur lesquelles peindre ses rêves métissés d'une terrifiante réalité.

Sofie Van de Velde, la galeriste belge qui l'expose, se dit très fière que cela soit aussi une femme qui puisse mettre en valeur cette œuvre radicale. « Une artiste féminine comme Frida Kahlo née en 1907, trouve aujourd'hui une nouvelle pertinence. Son travail a une connotation politique. Il est une protestation sous-jacente contre les gouvernements et les attentes de la société. » Présentant un marteau et une faucille avec en dessous l'enfant qu'elle ne pourra jamais avoir, le corset symbolise tous ses combats puisque Frida Kahlo avait adhéré au parti communiste à l'âge de 21 ans. « C'est pour moi une ode aux femmes à travers le monde à un moment où tant de changements et de bouleversements le secouent », relève encore la galeriste. ■ C.J.





## IMPRESSUM

CultureEnJeu n°61

Mars 2019

Éditeur responsable **Association CultureEnJeu**  
Association pour la sauvegarde des ressources  
financières des artistes de toute la Suisse

### Rédaction

CultureEnJeu • Rue du Petit-Chêne 25  
CH-1003 Lausanne  
+41 (0)21 311 18 77 • info@cultureenjeu.ch  
www.cultureenjeu.ch

### Rédactrice en chef

Chantal Tauxe • chantal.tauxe@cultureenjeu.ch

### Comité de rédaction

Joël Aguet • Vincent Arlettaz • Frédéric Gonseth  
Corinne Jaquière • Gérald Morin • Pierre-Yves Muller  
• Marco Polli • Nadine Richon • Christine Salvadé

### Identité visuelle & maquette

Elise Gaud de Buck • www.lelgo.com

### Directeur financier

Stéphane Morey

### Auteurs invités

Voir sur www.cultureenjeu.ch section Auteurs

### Administration & abonnements

Micaela Campiche • secretariat@cultureenjeu.ch

### Parution quatre fois par an

ISSN 1660-7678

Reproduction des textes autorisée uniquement avec  
l'accord de l'éditeur et avec la citation de la source.

### Impression

Ediprim SA • CH - 2501 Bienne

### Illustrations & crédits photographiques

Couverture et illustrations: © Pitch Comment

2 - Le Bar des Maudits © Antoine Duplan

4-12 - DR

20-21 - BRAFA - © Fabrice Debatty Images

21 - Le corset de Frida Kahlo © C.Jaquière

## Pratique du droit d'auteur

Par la Société Suisse des Auteurs (SSA)

### Quand une œuvre donne naissance à une nouvelle œuvre

**Un nouvel aide-mémoire de la SSA présente les principales règles concernant les adaptations d'œuvres dites préexistantes qui servent de base à une nouvelle création.**

Selon la loi sur le droit d'auteur, l'auteur décide «si, quand et de quelle manière son œuvre sera utilisée». Cela signifie que l'auteur ou l'auteure d'une œuvre préexistante détient le contrôle sur les adaptations que la loi désigne par «œuvres dérivées». Ce contrôle est avant tout économique: montant forfaitaire pour accorder l'exclusivité de l'adaptation, participation aux recettes générées par l'œuvre dérivée. Le contrôle peut également être artistique: en passant par les modalités d'écriture, jusqu'à la détermination de la personne chargée de la réalisation/mise en scène et des interprètes principaux. Tout cela se règle par contrat.

En revanche, le droit moral reste indissociable de l'auteur, indépendamment des contrats. Il a pour but de protéger sa personnalité par le respect de l'intégrité de l'œuvre et de la mention de la paternité. Il peut être invoqué même si le droit d'adaptation a été accordé et donc bloquer un projet. En cas de conflit, les juges devront trouver l'équilibre entre la volonté exprimée dans les

contrats d'adaptation et les principes du droit moral. Rappelons que toutes les composantes du droit d'auteur sont exercées par les héritiers d'un auteur jusqu'à 70 ans après son décès.

Dans les domaines de la littérature et de la bande dessinée, la maison d'édition est souvent habilitée à négocier les accords d'adaptation en vertu du contrat d'édition qu'elle a conclu avec l'auteur. Mais dans la grande majorité des cas, elle ne pourra pas se passer de l'accord explicite et personnel de l'auteur sur un projet précis pour délivrer une autorisation d'adaptation.

La SSA conseille vivement de demander les droits d'adaptation dès les premiers stades d'un projet d'œuvre dérivée. Cela peut faire l'objet d'un contrat d'option. Dans sa gestion des droits, la SSA suit les principes de l'espace francophone. Ainsi, l'auteur de l'œuvre préexistante reçoit une partie des droits encaissés pour l'utilisation de l'œuvre dérivée, aux côtés des adaptatrices/adaptateurs, scénaristes et réalisatrices/réalisateurs. Les règlements de répartition, complétés par les déclarations d'œuvres individuelles, fixent les clés de partage que la SSA appliquera lors de ses répartitions. La SSA tient à votre disposition et son service juridique vous conseille volontiers.

[www.ssa.ch / documents / aide-mémoires auteurs](http://www.ssa.ch/documents/aide-memoires-auteurs)  
[www.ssa.ch / documents / modèles de contrat](http://www.ssa.ch/documents/modèles-de-contrat)

### Nouvelles règles de l'UE pour les services de médias audiovisuels

**Les organisations d'auteurs et d'auteures saluent une avancée dans la politique audiovisuelle européenne, notamment concernant les plateformes Internet.**

La directive européenne sur les services de médias audiovisuels est entrée en vigueur en novembre dernier. Les États membres disposent de 21 mois pour la transposer dans leur législation nationale. Les nouvelles règles s'appliqueront à tous les diffuseurs, mais également aux plateformes de vidéo à la demande et de partage de vidéos en ligne, telles que Netflix, YouTube ou Facebook, ainsi qu'à la retransmission

en direct sur les plateformes de partage de vidéos.

Les nouvelles règles garantiront :

- une meilleure protection des mineurs contre la violence, la haine, le terrorisme et la publicité nuisible;
- des leviers pour garantir la diversité culturelle et la production indépendante locale, notamment à l'égard de diffuseurs établis dans des pays tiers;
- 30% de contenu européen au sein des catalogues des plateformes de vidéo à la demande.

[www.consilium.europa.eu](http://www.consilium.europa.eu)  
[www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu)

# Derrière chaque création audiovisuelle il y a des femmes et des hommes. Nous protégeons leurs droits d'auteur.

Les Fonds culturels de la SSA et de SUISSIMAGE soutiennent la création  
et accompagnent le développement de nouveaux projets.



**ssa** société  
suisse des  
auteurs

Gestion de droits d'auteur  
pour la scène et l'audiovisuel  
Lausanne | 021 313 44 55  
info@ssa.ch | www.ssa.ch

**sui**ssimage

Coopérative suisse pour les droits  
d'auteurs d'œuvres audiovisuelles  
Berne | 031 313 36 36  
Lausanne | 021 323 59 44  
mail@suiimage.ch | www.suiimage.ch



▶ ACTION SOCIALE

CULTURE ◀

# 100%

## DES BÉNÉFICES DISTRIBUÉS À L'UTILITÉ PUBLIQUE



SOUTIEN NUMÉRO 1 DE L'UTILITÉ PUBLIQUE EN SUISSE ROMANDE.

**#AVECLORO**

▶ PATRIMOINE

SPORT ◀